

En octobre 2023, les prix à la consommation augmentent de 4,0 % sur un an

Indice des prix à la consommation - résultats provisoires (IPC) - octobre 2023

Informations Rapides · 31 octobre 2023 · n° 278

Avertissement

Cette publication s'appuie sur des données provisoires. Les indices qui y figurent sont calculés sur un champ restreint d'observations de prix et à partir d'estimations des évolutions de certains tarifs non encore disponibles. Les résultats définitifs seront publiés le 15 novembre 2023. En conséquence, les indices provisoires ne doivent pas être utilisés pour des revalorisations contractuelles.

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 4,0 % en octobre 2023, après +4,9 % en septembre. Cette baisse de l'inflation serait due au ralentissement sur un an des prix de l'énergie, de l'alimentation et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés. Les prix des services accéléreraient quant à eux légèrement.

Sur un mois, les prix à la consommation augmenteraient de 0,1 % en octobre 2023, après -0,5 % en septembre. Ce rebond serait dû aux prix des services et notamment à ceux des transports. Les prix des produits manufacturés augmenteraient sur un mois, mais de manière moins marquée que le mois précédent. Ceux de l'énergie se replieraient et ceux de l'alimentation diminueraient de nouveau légèrement.

Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé augmenterait de 4,5 % en octobre 2023, après +5,7 % en septembre. Sur un mois, il croîtrait de 0,2 %, après -0,6 % le mois précédent.

Indices des prix à la consommation

Évolutions annuelles (en %) ; base 100 : année 2015

	Pondérations 2023	octobre 2022	septembre 2023	octobre 2023 (p)
Ensemble IPC*	10 000	6,2	4,9	4,0
Alimentation	1 624	12,0	9,7	7,7
- Produits frais	238	17,3	4,5	0,8
- Autre alimentation	1 386	11,1	10,6	9,0
Tabac	185	0,3	9,9	9,9
Énergie	857	19,1	11,9	5,2
Produits manufacturés	2 322	4,2	2,8	2,3
Services	5 012	3,1	2,9	3,2
Ensemble IPCH**	10 000	7,1	5,7	4,5

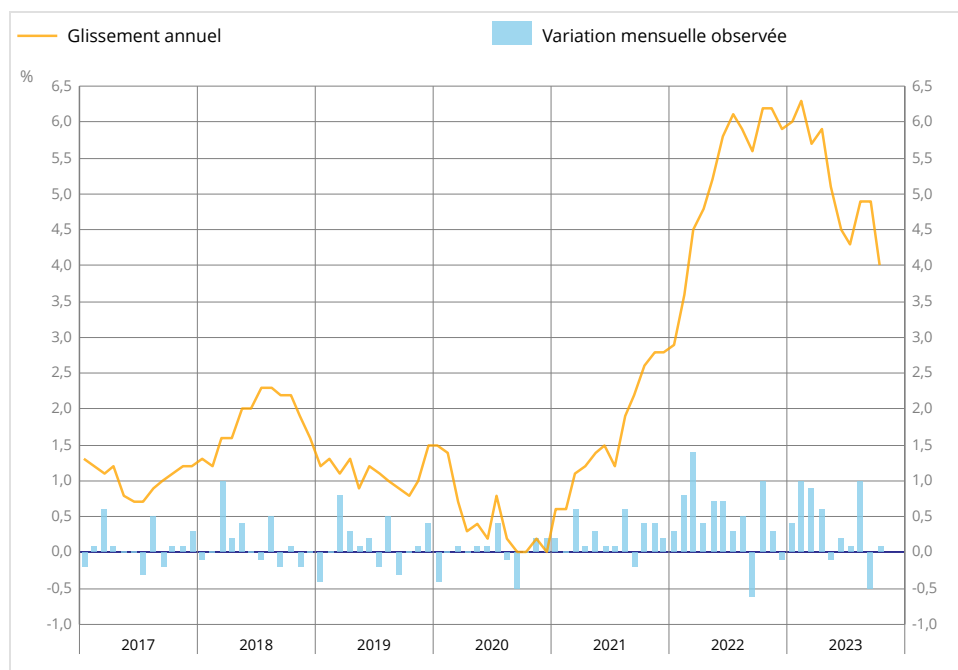
(p) données provisoires

*: indice des prix à la consommation **: indice des prix à la consommation harmonisé

Champ : France

Source : Insee – indices des prix à la consommation

Évolutions de l'indice des prix à la consommation



Champ : France

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Pour en savoir plus

Définition : l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets des remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts.

Publication des résultats définitifs : le 15 novembre 2023, à 8h45.

Prochaine parution : le 29 novembre 2023, à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques

88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex

Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier

ISSN 0151-1475